

## AVIS DE CONVOCATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU MERCREDI 23 JUIN 2021 A 10 H

Mesdames, Messieurs, les actionnaires de la société MICRODATA, société anonyme au capital de 42 000 000,00 dirhams, dont le numéro d'immatriculation au registre de commerce est le 62859, dont le siège est à Casablanca, 30, Boulevard Ibnou Sina, Hay Hassani, sont convoqués en assemblée générale ordinaire, le Mercredi 23 Juin 2021, et sera tenue par visioconférence, en vue de délibérer et de statuer sur l'ordre du jour ci-dessous. Les modalités de participation à distance à ladite AGO seront précisées dans un communiqué spécial qui sera publié par un journal d'annonces légales, et aussi sur le site Web institutionnel de Microdata, à l'approche de la date de tenue de l'AGO. Par ailleurs, le rapport financier annuel de Microdata au titre de l'exercice 2020 est consultable en ligne sur le lien : <http://www.microdata.ma/2020-2/>

### ORDRE DU JOUR

- Lecture des rapports du Conseil d'administration et des Commissaires aux comptes ;
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020 ;
- Affectation du résultat de l'exercice ;
- Quitus aux administrateurs et aux Commissaires aux comptes ;
- Fixation du montant annuel des jetons de présence alloués aux membres du Conseil d'Administration de Microdata ;
- Approbation du rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions visées à l'article 56 de la Loi 17-95 telle que modifiée et complétée, conclues ou exécutées au cours de l'exercice ;
- Renouvellement ou nomination d'un Commissaire aux comptes ;
- Questions diverses ;
- Pouvoirs en vue des formalités légales.

Les propriétaires d'actions au porteur devront déposer ou faire adresser par leur banque au siège social, **cinq jours** avant la réunion, les attestations constatant leur inscription en compte auprès d'un intermédiaire financier.

Les titulaires d'actions nominatives devront avoir été préalablement inscrits en compte, soit en nominatif pur ou en nominatif administré, **cinq jours** avant la réunion. Ils seront admis à cette assemblée sur simple justification de leur identité.

Conformément à l'article 121 de la Loi 17-95 telle que modifiée et complétée, les actionnaires détenteurs du pourcentage d'actions prévu par l'article 117, disposent d'un délai de **dix (10) jours** à compter de la publication du présent avis de convocation, pour demander, par lettre recommandée avec accusé de réception, l'inscription du projet de résolutions à l'ordre du jour de l'assemblée.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

## PROJET DE RÉSOLUTIONS A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU MERCREDI 23 JUIN 2021

### Première résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu lecture des rapports du Conseil d'administration et des Commissaires aux comptes, approuve le bilan et les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2021 tels qu'ils sont présentés, se soldant par un bénéfice net comptable de 64 117 896,16 Dirhams.

Elle approuve également les opérations traduites par ces comptes ou résumées dans ces rapports.

### Deuxième résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire décide, sur proposition du Conseil d'administration, d'affecter comme suit les résultats de l'exercice :

• + Bénéfice net comptable	<b>64 117 896,16 Dirhams</b>
• + Report à nouveau antérieur	<b>69 501 123,15 Dirhams</b>
• - Réserve légale (5%)	<b>0,00 Dirhams</b>
• = Bénéfice distribuable	<b>133 619 019,31 Dirhams</b>
<hr/>	
• - Dividendes	<b>55 440 000,00 Dirhams</b>
• = Solde au compte report à nouveau	<b>78 179 019,31 Dirhams</b>

Elle décide, en conséquence, de distribuer au titre de l'exercice 2020, un dividende global de 55 440 000,00 Dirhams, soit 33,0 dirhams par action, payable à compter du 22 Juillet 2021, selon les modalités prévues par la réglementation en vigueur. Elle décide, en outre, d'affecter au compte report à nouveau le solde non distribué, soit 78 179 019,31 Dirhams.

### Troisième résolution :

En conséquence de l'adoption des résolutions ci-dessus, l'Assemblée Générale Ordinaire donne aux administrateurs et aux Commissaires aux comptes quitus de l'exécution de leur mandat pour l'exercice 2020.

### Quatrième résolution :

L'Assemblée Générale des actionnaires, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport du conseil d'administration sur les projets de résolutions, fixe à 280 000 Dirhams l'enveloppe brute annuelle des jetons de présence à allouer aux membres du Conseil d'Administration au titre de l'exercice 2020 et de tous les exercices ultérieurs, jusqu'à nouvelle décision de l'Assemblée Générale.

### Cinquième résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu lecture du rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions visées à l'article 56 de la Loi 17-95 telle que modifiée et complétée, approuve les opérations conclues ou exécutées au cours de l'exercice.

### Sixième résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire prend acte de l'arrivée à terme du mandat du Commissaire aux comptes, Cabinet Fouad El Kouhen. Elle décide de nommer ... en qualité de Commissaire aux comptes pour une durée de trois (3) années, arrivant à terme à l'issue de l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes de l'exercice 2023.

### Septième résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou extrait du présent procès-verbal pour accomplir les formalités prescrites par la Loi.

BILAN ACTIF (dirhams)		exercice clos le 31 décembre 2020		
	Brut	Amortissements et provisions	EXERCICE au	EXERCICE
			31/12/2020	PRECEDENT
			Net	Net
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
<b>IMMOBILISATIONS EN NON VALEUR (A)</b>	2 000 000,00	400 000,00	1 600 000,00	
Frais préliminaires				
Charges à répartir sur plusieurs exercices	2 000 000,00	400 000,00	1 600 000,00	
Primes de remboursements des obligations				
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (B)</b>	57 500,00	55 694,38	1 805,62	
Immobilisations en recherche et développement				
Brevets, marques, droits et valeurs similaires	57 500,00	55 694,38	1 805,62	
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES (C)</b>	19 849 604,94	3 326 443,78	16 523 161,16	17 118 989,03
Terrains	9 508 200,00		9 508 200,00	9 508 200,00
Constructions	3 615 548,11	591 383,40	3 024 164,71	3 204 942,12
Installations techniques, matériel et outillage				829,67
Matériel de transport	281 946,06	206 905,82	75 040,24	138 636,18
Mobilier, matériel de bureau et aménagements divers	6 443 910,77	2 528 154,56	3 915 756,21	4 266 381,06
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours				
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES (D)</b>	792 633,00		792 633,00	462 637,00
Prêts immobilisés	688 069,00		688 069,00	358 073,00
Autres créances financières	4 564,00		4 564,00	4 564,00
Titres de participation	100 000,00		100 000,00	100 000,00
Autres titres immobilisés				
<b>ECARTS DE CONVERSION - ACTIF (E)</b>				
Diminution des créances immobilisées				
Augmentation des dettes financières				
<b>TOTAL I (A + B + C + D + E)</b>	22 699 737,94	3 782 138,16	18 917 599,78	17 581 626,03
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
<b>STOCKS (F)</b>	34 343 917,87	1 627 585,00	32 716 332,87	69 260 953,42
Marchandises	34 343 917,87	1 627 585,00	32 716 332,87	69 260 953,42
Matières et fournitures consommables				
Produits en cours				
Produits intermédiaires, et produits résiduels				
Produits finis				
<b>CREANCES DE L'ACTIF CIRCULANT (G)</b>	250 663 823,89	768 420,71	249 895 403,18	235 908 774,55
Fournis, débiteurs, avances et acomptes	1 526 455,24		1 526 455,24	3 134 790,79
Clients et comptes rattachés	244 133 839,01	768 420,71	243 365 418,30	224 762 936,39
Personnel				
Etat	4 227 015,91		4 227 015,91	7 408 431,92
Comptes d'associés				
Autres débiteurs	766 620,35		766 620,35	592 722,07
Comptes de régularis. actif	9 893,38		9 893,38	9 893,38
<b>TITRES ET VALEURS DE PLACEMENT (H)</b>	12 021 931,70		12 021 931,70	29 762 804,66
<b>ECARTS DE CONVERSION - ACTIF (I)</b>				
(Eléments circulants)	1 294 761,44		1 294 761,44	266 683,53
<b>TOTAL II (F + G + H + I)</b>	298 324 434,90	2 396 005,71	295 928 429,19	335 199 216,16
<b>TRESORERIE - ACTIF</b>	79 169 063,16		79 169 063,16	68 499 799,39
Chèques et valeurs à encaisser				657 302,00
Banque, T.G et C.C.P	79 134 347,32		79 134 347,32	67 797 401,75
Caisse, Régies d'avances et accreditifs	34 715,84		34 715,84	45 095,64
<b>TOTAL III</b>	79 169 063,16		79 169 063,16	68 499 799,39
<b>TOTAL GENERAL I + II + III</b>	400 193 236,00	6 178 143,87	394 015 092,13	421 280 641,58

BILAN PASSIF (dirhams)		exercice clos le 31 décembre 2020	
	EXERCICE au	EXERCICE au	EXERCICE
<b>FINANCEMENT PERMANENT</b>			
<b>CAPITAUX PROPRES</b>			
Capital social ou personnel (1)	42 000 000,00		42 000 000,00
Moins : actionnaires, capital souscrit non appelé, Capital appelé dont verse			
Primes d'émission, de fusion, d'apport			
Ecarts de réévaluation			
Réserve légale	4 200 000,00		4 200 000,00
Autres réserves			
Report à nouveau (2)	69 501 123,15		61 036 455,50
Résultats nets en instance d'affectation (2)			
Résultats net de l'exercice (2)	64 117 896,16		58 864 667,65
<b>Total des capitaux propres (A)</b>	179 819 019,31		166 101 123,15
<b>CAPITAUX PROPRES ASSIMILES (B)</b>			
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
<b>DETTE DE FINANCEMENT (C)</b>	2 406 341,14		3 831 974,20
Emprunts obligatoires			
Autres dettes de financement	2 406 341,14		3 831 974,20
<b>PROVISIONS DURABLES POUR RISQUES ET CHARGES (D)</b>			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
<b>ECARTS DE CONVERSION - PASSIF (E)</b>			
Augmentations des créances immobilisées			
Diminution des dettes de financement			
<b>TOTAL I (A + B + C + D + E)</b>	182 225 360,45		169 933 097,35
<b>PASSIF CIRCULANT</b>			
<b>DETTE DU PASSIF CIRCULANT (F)</b>	129 173 536,41		164 440 790,58
Fournisseurs et comptes rattachés	77 311 956,18		114 426 770,18
Clients créditeurs, avances et acomptes	101 298,00		1 730 443,11
Personnel	2 026 226,00		3 256 124,72
Organismes sociaux	3 382 193,20		1 406 344,79
Etat	44 099 673,37		42 506 725,27
Comptes d'associés			
Autres créanciers	1 656 780,74		743 856,33
Comptes de régularisation - passif	595 408,92		370 526,18
<b>AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (G)</b>	1 294 761,44		266 683,53
<b>ECARTS DE CONVERSION-PASSIF (Eléments circulants) (H)</b>	2 470 288,06		315 998,97
<b>TOTAL II (F + G + H)</b>	132 938 585,91		165 023 473,08
<b>TRESORERIE - PASSIF</b>	78 851 145,77		86 324 071,15
Crédits d'escompte			
Crédits de trésorerie	78 851 145,77		86 324 071,15
Banques de régularisation			
<b>TOTAL III</b>	78 851 145,77		86 324 071,15
<b>TOTAL GENERAL I + II + III</b>	394 015 092,13		421 280 641,58

(1) Capital personnel débiteur.  
(2) Bénéficiaire (+), déficitaire (-)

### COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES

exercice clos le 31 décembre 2020

NATURE	Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020			
	OPERATIONS		TOTALS DE L'EXERCICE	TOTALS DE L'EXERCICE PRECEDENT
	Propres à l'exercice	Concernant les exercices précédents		
	1	2	3 = 1 + 2	4
<b>I PRODUITS D'EXPLOITATION</b>				
Ventes de marchandises (en l'état)	656 318 664,54		656 318 664,54	643 549 571,06
Ventes de biens et services produits	22 667 865,38		22 667 865,38	21 189 033,61
<b>Chiffre d'affaires</b>	678 986 529,92		678 986 529,92	664 738 604,67
Variation de stocks de produits (+) (1)				
Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même				
Subventions d'exploitation				
Autres produits d'exploitation				
Reprises d'exploitations; transferts de charge	1 629 190,44		1 629 190,44	1 651 877,18
<b>TOTAL I</b>	680 615 720,36		680 615 720,36	666 390 481,85
<b>II CHARGES D'EXPLOITATION</b>				
Achats revendus (2) de marchandises	529 848 481,69		529 848 481,69	526 413 587,37
Achats consommés (2) de matières et fournitures	955 053,43		955 053,43	940 971,69
Autres charges externes	12 811 912,44		12 811 912,44	13 408 205,81
Impôts et taxes	7 012 089,94		7 012 089,94	7 922 932,36
Charges de personnel	26 566 484,04		26 566 484,04	24 439 953,70
Autres charges d'exploitation				
Dotations d'exploitation	3 480 353,64		3 480 353,64	2 585 278,10
<b>TOTAL II</b>	580 674 375,18		580 674 375,18	575 710 929,03
<b>III RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>			99 941 345,18	90 679 552,82
<b>IV PRODUITS FINANCIERS</b>				
Produits des titres de participation et Autres titres				
Gains de change	6 817 168,76		6 817 168,76	2 296 126,51
Intérêts et autres produits financiers	934 690,44		934 690,44	212 882,04
Reprises financières; transferts de charges	266 683,53		266 683,53	1 447 383,91
<b>TOTAL IV</b>	8 018 542,73		8 018 542,73	3 956 392,46
<b>V CHARGES FINANCIERES</b>				
Charges d'intérêts	2 853 342,80		2 853 342,80	4 549 637,80
Pertes de change	7 281 417,11		7 281 417,11	4 085 614,00
Autres charges financières				
Dotations financières	1 294 761,44		1 294 761,44	266 683,53
<b>TOTAL V</b>	11 429 521,35		11 429 521,35	8 901 935,33
<b>VI RESULTAT FINANCIER (IV-V)</b>			-3 410 978,62	-4 945 542,87
<b>VII RESULTAT COURANT (III+VI)</b>			96 530 366,56	85 734 009,95
<b>VIII PRODUITS NON COURANTS</b>				
Produits des cessions d'immobilisation	75 000,00		75 000,00	51 500,00
Subventions d'équilibre				
Reprises sur subventions d'investissement				
Autre produits non courants	15 097,64		15 097,64	373 880,22
Reprises non courantes; transferts de charges	2 000 000,00		2 000 000,00	
<b>TOTAL VIII</b>	2 090 097,64		2 090 097,64	425 380,22
<b>IX CHARGES NON COURANTES</b>				
Valeurs nettes d'amortissements des immobilisations cédées	41 262,25		41 262,25	
Subventions accordées				
Autres charges non courantes	4 187 549,79		4 187 549,79	1 759 313,52
Dotations non courantes aux amortissements et aux prov.				
<b>TOTAL IX</b>	4 228 812,04		4 228 812,04	1 759 313,52
<b>X RESULTAT NON COURANT (VIII-IX)</b>			-2 138 714,40	-1 333 933,30
<b>XI RESULTAT AVANT IMPOT (VII ± X)</b>			94 391 652,16	84 400 076,65
<b>XII IMPOTS SUR LES RESULTATS</b>	30 273 756,00		30 273 756,00	25 535 409,00
<b>XIII RESULTAT NET (XI-XII)</b>			64 117 896,16	58 864 667,65
<b>XIV TOTAL DES PRODUITS (I+IV+VIII)</b>			690 724 360,73	670 772 254,53
<b>XV TOTAL DES CHARGES (II+V+IX+XII)</b>			626 606 464,57	611 907 586,88
<b>XVI RESULTAT NET</b>			64 117 896,16	58 864 667,65

1) Variation de stocks stock final - stock initial augmentation (+) diminution (-).  
2) Achats revendus ou consommés - achats - variation de stocks.



N. AMAR AUDIT & CONSULTING "N2AC"

Ghandi Mall 7/B5, Boulevard Ghandi, Immeuble 7, Appt 5, Casablanca

CABINET FOUAD EL KOUHEN

52, Boulevard Zerktouni Casablanca

MICRODATA S.A.

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

EXERCICE DU 1<sup>ER</sup> JANVIER AU 31 DECEMBRE 2020



**N. AMAR AUDIT & CONSULTING "N2AC"**

Ghandi Mall 7/B5, Boulevard  
Ghandi, Immeuble 7, Appt 5,  
Casablanca

**CABINET FOUAD EL KOUHEN**

52, Boulevard Zerktouni  
Casablanca

Aux Actionnaires de la société  
**MICRODATA S.A.**  
30, Bd Ibnou Sina  
Casablanca

**RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES  
EXERCICE DU 1<sup>ER</sup> JANVIER AU 31 DECEMBRE 2020**

**Audit des états de synthèse**

**Opinion**

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la société MICRODATA S.A., comprenant le bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement et l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020. Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de DH 179 819 019,31 dont un bénéfice net de DH 64 117 896,16. Ces états ont été arrêtés par le Conseil d'Administration en date du 22 mars 2021, dans un contexte évolutif de la crise sanitaire de l'épidémie de Covid-19, sur la base des éléments disponibles à cette date.

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société MICRODATA S.A. au 31 décembre 2020 conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.

**Fondement de l'opinion**

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse» du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

**Questions clés de l'audit**

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

1

**1. Dépréciation des créances clients**

Risque identifié	Notre réponse
<p>Au 31 décembre 2020, les créances clients dont la valeur brute s'élève à DH 244,1 millions sont provisionnées à hauteur de DH 0,8 million.</p> <p>La détermination des créances à déprécier requiert l'exercice du jugement de la direction sur la base d'une analyse continue de l'évolution du risque client.</p> <p>Nous avons considéré que la dépréciation des créances clients est un point clé d'audit compte tenu de l'importance de ces créances dans le bilan de la Société et de la sensibilité du processus de recouvrement dans le contexte de la crise liée au Covid-19.</p>	<p>Nos contrôles relatifs à la dépréciation des créances clients ont notamment consisté à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Examiner les analyses des comptes clients, analyser les retards de paiement et discuter avec la direction les raisons du retard de certaines créances significatives ;</li> <li>- Analyser les paiements reçus en période subséquente pour les créances les plus significatives ;</li> <li>- Apprécier le caractère raisonnable des hypothèses retenues par la direction pour évaluer les dépréciations à constater ;</li> <li>- Examiner la correcte évaluation des dépréciations à constater selon la méthode de provisionnement de la société.</li> </ul>

**2. Dépréciation des stocks de marchandises**

Risque identifié	Notre réponse
<p>Le stock des marchandises affiche au 31 décembre 2020 une valeur brute de DH 34,3 millions et nette de DH 32,7 millions.</p> <p>La dépréciation du stock des marchandises à rotation lente est basée sur une analyse de l'ancienneté de chaque famille de produit et selon la destination du stock détenu.</p> <p>Dans le cadre de notre audit, nous portons une attention particulière à la détermination de la valeur actuelle de ce stock qui repose sur des données observables telles que le prix de marché des produits mais également sur des hypothèses telles que les perspectives de vente par famille de produit et sur le jugement de la Direction vis-à-vis des évolutions attendues du marché.</p> <p>Compte tenu du poids des stocks dans les comptes de la Société, de la sensibilité du marché du matériel informatique et consommables aux évolutions technologiques et aux mutations constatées dans la nature des besoins des utilisateurs ainsi que des hypothèses sur lesquelles se fondent les estimations, nous avons considéré l'évaluation de la valeur actuelle de ces stocks comme un point clé d'audit.</p>	<p>Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses retenues par la Direction pour déterminer la valeur actuelle et identifier les articles qui doivent être comptabilisés à cette valeur.</p> <p>Ces travaux ont consisté à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Tester la valorisation des articles en stocks en les comparant, sur la base de sondages, aux coûts de revient ;</li> <li>- Prendre connaissance des processus mis en place pour identifier les articles à rotation lente, ceux présentant un risque d'obsolescence et les articles éventuels avec des prix de vente inférieurs à leur valeur d'entrée ;</li> <li>- Confirmer l'existence de ces articles à rotation lente en stocks au moment de notre assistance à l'inventaire physique ;</li> <li>- Pour les articles présentant un risque de dépréciation, vérifier leur correcte évaluation à la date de clôture de l'exercice.</li> </ul>

2

**Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états de synthèse**

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états de synthèse, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

**Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;

3

- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse, y compris les informations fournies dans l'ETIC, et apprécions si les états de synthèse représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevé au cours de notre audit.

**Vérifications et informations spécifiques**

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la sincérité et de la concordance, des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Casablanca, le 21 avril 2021

**Les Commissaires aux Comptes**

**N. Amar Audit & Consulting "N2AC"**

**Cabinet Fouad EL KOUHEN**



Nawfal AMAR  
Expert Comptable



Fouad EL KOUHEN  
Expert Comptable

4